

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET

DECRET D/2011/ 277 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COORDINATION
DU COMITE DE GESTION DE LA SOCIETE DES EAUX DE GUINEE
(SEG)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001, portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures

Vu le Décret D/2011/007/PRG/SGG du 24 décembre 2010, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Vu les Décrets D/2010/009/PRG/SGG du 27 décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 janvier 2011, portant nomination de Ministres

Vu le Décret D/2011/103/PRG/SGG du 29 mars 2011 portant attributions et organisation du Ministère d'Etat chargé de l'Energie et de l'Environnement

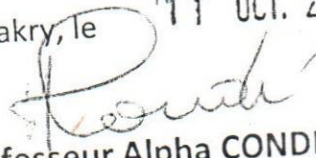
DECRETE

Article 1^{er} : Les Hauts Fonctionnaires dont les prénom et Nom suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- **Coordonnateur Général** : Mamadou Djouldé DIALLO
- **Coordonnateur Général Adjoint chargé de l'Exploitation, de l'Audit et de la Qualité** : Patrice Pépé LOUA
- **Coordonnateur Général Adjoint chargé des Infrastructures et du Développement** : Laye Mamady CHERIF

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 11 OCT. 2011


Professeur Alpha CONDE

